

Septième réunion du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique

« Adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières : liens
avec les processus mondiaux et les actions sur le terrain concernant le climat,
les sécheresses et les zones humides »

Mardi 25 - Vendredi 26 mai 2023, 10 h 00 - 12 h 00 – 14 h 30 - 16 h 30 (CET)

Genève, Palais des Nations – Salle IX
et en ligne – Zoom

Interprétation simultanée en anglais, français, russe et espagnol



Ministry of Infrastructure
and Water Management



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Umwelt BAFU
Office fédéral de l'environnement OFEV
Ufficio federale dell'ambiente UFAM
Uffizi federal d'ambient UFAM



UNECE

NOTE D'INFORMATION

Contexte

D'après le récent *Rapport de synthèse du sixième rapport d'évaluation du GIEC*, les changements climatiques sont responsables de dommages considérables et de pertes de plus en plus irréversibles dans les écosystèmes d'eau douce. En outre, les changements relatifs aux fortes précipitations et aux sécheresses se sont encore renforcés. Globalement, environ 3,6 milliards de personnes vivent dans des contextes extrêmement vulnérables aux changements climatiques, et nombre d'entre elles se trouvent dans des bassins transfrontières.

La poursuite du réchauffement climatique va encore intensifier le cycle mondial de l'eau, y compris sa variabilité, ainsi que les conditions météorologiques très humides et très sèches. Toutes les régions du monde seront confrontées à une nouvelle augmentation des extrêmes climatiques, ce qui entraînera des risques multiples, tels que des inondations, la perte de biodiversité dans les écosystèmes terrestres, d'eau douce et océaniques, et une diminution de la production alimentaire dans certaines régions.

En 2022, les sécheresses et les pénuries d'eau ont conduit à l'insécurité alimentaire dans différentes régions et bassins transfrontières à travers le monde, et constituent désormais l'un des plus grands défis. Par exemple, selon le rapport provisoire de l'OMM sur l'état du climat mondial pour l'année 2022, en Afrique de l'Est, où se trouvent des bassins transfrontières tels que le Nil, le

Chébéli, le lac Victoria et le lac Tanganyika, les précipitations ont été inférieures à la moyenne pendant quatre saisons humides consécutives, ce qui représente la plus longue période en 40 ans. Dans l'ensemble de la région, environ 19 millions de personnes ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. En Asie, la Chine a connu le deuxième été le plus sec jamais enregistré et le fleuve Yangtsé à Wuhan a atteint son niveau le plus bas en août. En Europe, la sécheresse a également atteint son paroxysme en août, lorsque des cours d'eau comme le Rhin, la Loire et le Danube sont tombés à des niveaux extrêmement bas.

Bien que la plupart des effets des changements climatiques soient transmis par le cycle de l'eau, comme indiqué ci-dessus, ce n'est que récemment que l'eau a pris une place plus importante dans les discussions et les négociations sur le changement climatique. Elle a par exemple été incluse dans les décisions des Conférences des Parties de la [Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques \(COP 27\)](#), [la Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale \(COP14\)](#), et [la Convention sur la diversité biologique \(COP 15\)](#) l'an dernier. À titre d'exemple, [la décision relative au plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh](#) souligne l'importance de la protection, de la conservation et de la restauration de l'eau et des écosystèmes liés à l'eau, notamment les bassins fluviaux, les aquifères et les lacs, et de l'intégration de l'eau dans les efforts d'adaptation des pays.

Les zones humides peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation des effets des inondations et des sécheresses en agissant comme des éponges, tout en préservant la biodiversité. En outre, elles peuvent stocker plus de carbone que les forêts. Malheureusement, les zones humides disparaissent à un rythme élevé, aggravant ainsi les effets des inondations et des sécheresses. Le drainage des zones humides est également responsable de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. La préservation et la restauration des zones humides sont donc bénéfiques à la fois pour l'adaptation aux changements climatiques et pour l'atténuation de leurs effets, et devraient faire partie intégrante de la gestion de l'eau. Cela met également en lumière le fait que les différents processus mondiaux mentionnés sont liés entre eux et peuvent se renforcer mutuellement.

Bien que l'eau fasse l'objet d'une plus grande attention dans les processus climatiques mondiaux, cela n'est pas encore suffisant, et la dimension transfrontière de la question climatique n'est souvent pas abordée de manière adéquate. En même temps, non seulement l'eau est cruciale pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, mais la coopération transfrontière en matière d'adaptation rend celle-ci plus efficace et efficiente, car elle réduit les incertitudes grâce au partage des données et des connaissances, elle élargit l'espace de planification, améliore la hiérarchisation des mesures et répartit les coûts et les avantages, comme le souligne une [étude récente du Fonds pour l'adaptation](#).

Même s'il existe des exemples de réussite soutenus par le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et d'autres donateurs, tels que les projets dans le Drin, le lac Victoria, le fleuve Niger et la Volta, dans l'ensemble, le financement de l'adaptation transfrontière aux changements climatiques demeure l'un des plus grands défis pour les pays et les organismes de bassins transfrontières. Elle requiert donc des efforts supplémentaires de la part de la communauté internationale, notamment en matière de renforcement des capacités.

Compte tenu de ce qui précède, la septième réunion du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique sera l'occasion de partager les expériences, les informations les plus récentes, les progrès, les enseignements tirés et les bonnes pratiques en matière d'élaboration, de financement et de mise en œuvre de stratégies et de plans d'adaptation transfrontières, en accordant une attention particulière aux aspects suivants :

- la réduction des risques de sécheresse par l'intégration de la gestion de la sécheresse dans les stratégies d'adaptation et les plans de gestion des bassins hydrographiques ainsi que dans les actions sur le terrain dans les bassins transfrontières ;
- les liens entre les processus mondiaux sur l'eau, le climat, l'environnement et la biodiversité dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale ;
- La contribution des organismes de bassins transfrontières à l'élaboration et à la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) et des Plans nationaux d'adaptation (PNA), ainsi qu'au Bilan mondial et à l'Objectif mondial d'adaptation ;
- la gestion, la protection et la restauration des zones humides dans les bassins transfrontières dans un contexte de changements climatiques ;
- le financement de l'adaptation transfrontière aux changements climatiques.

Il sera également question des activités futures au sein du Réseau mondial, notamment du compendium en ligne de bonnes pratiques et d'enseignements tirés en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

La réunion sera organisée par le secrétariat de la Convention sur l'eau, assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), en partenariat avec le Réseau international des organismes de bassin (RIOB) et sous la direction des Pays-Bas et de la Suisse.

Le Réseau mondial a été créé en 2013 et compte, à ce jour, 18 bassins. Il est coordonné conjointement par le RIOB et la Convention sur l'eau et a pour but de promouvoir la coopération en matière d'adaptation dans les bassins transfrontières, de comparer les différentes méthodes et approches concernant l'adaptation aux changements climatiques et de promouvoir une vision commune entre les bassins y participant. Ces dernières années, les activités du réseau se sont concentrées sur le renforcement de la capacité des bassins à faire face aux catastrophes liées à l'eau, sur l'application de l'adaptation fondée sur les écosystèmes et sur la collecte de fonds pour l'adaptation aux changements climatiques.

Thèmes préliminaires des sessions et questions à examiner

Dans le cadre de cette réunion, la discussion sera axée sur l'expertise des organismes de bassin qui tiendront un rôle central. Les thèmes proposés seront ajustés en fonction des informations fournies par le Réseau mondial.

Introduction (10 h 00 – 10 h 20), 25 mai

- Remarques de bienvenue et brève introduction

Première session

Climat et coopération dans le domaine des eaux transfrontières (10 h 20 – 12 h 00), 25 mai

- Intervention de la CCNUCC sur les possibilités d'intégrer l'eau et les aspects transfrontières dans les processus climatiques mondiaux
- Communication générale des informations les plus récentes des membres du réseau sur leurs actions respectives en matière d'adaptation aux changements climatiques, notamment sur les liens avec les CDN et les PNA et leur mise en œuvre ainsi que sur le Bilan mondial et l'Objectif mondial d'adaptation

Pause déjeuner (12 h 00 – 14 h 30), 25 mai

Deuxième session (14 h 30 – 16 h 30), 25 mai

Biodiversité, zones humides et coopération dans le domaine des eaux transfrontières

- Intervention de la CDB sur l'intégration de l'eau et des approches transfrontières dans le Cadre mondial de la biodiversité et d'autres activités au titre de la CDB
- Intervention de la Convention de Ramsar sur la gestion, la protection et la restauration des zones humides dans les bassins transfrontières
- Adaptation des zones humides au changement climatique au niveau transfrontière : exemples d'organismes de bassin

Troisième session (10 h 00 – 12 h 00), 26 mai

Gestion de la sécheresse dans les bassins transfrontières

- Interventions sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et d'autres instruments pour la gestion des risques de sécheresse dans les bassins transfrontières
- Plans et actions sur le terrain : exemples d'organismes de bassin

Pause déjeuner (12 h 00 – 14 h 30), 26 mai

Quatrième session (14 h 30 – 15 h 30), 26 mai

Financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières

- Interventions des donateurs et des partenaires sur les possibilités de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières
- Mobilisation de fonds pour l'adaptation dans les bassins transfrontières : exemples d'organismes de bassin

Cinquième session (15 h 30 – 16 h 15), 26 mai

Activités et besoins futurs du Réseau mondial

Conclusion (16 h 15 – 16 h 30)

Résumé final et remarques de clôture

Informations pratiques

La réunion du Réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique se tiendra les **jeudi 25 et vendredi 26 mai 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 16 h 30**.

La réunion se déroulera sous un **format hybride**. Elle se tiendra au Palais des Nations – salle IX, à Genève, et la participation virtuelle à toutes les sessions sera organisée via Zoom.

L'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, russe et espagnol.

De plus amples informations et des documents de référence seront disponibles à l'adresse suivante :

<https://unece.org/info/Environmental-Policy/Water-Convention/events/374647>

La réunion est ouverte aux représentants des membres du Réseau mondial et à d'autres experts invités et sera conçue de manière interactive. Différentes régions et différents partenaires partageront leurs expériences afin d'en tirer des enseignements et de bonnes pratiques. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous informer, **avant le 21 avril 2023**, de vos progrès et de vos futurs plans **en remplissant le document ci-joint**. Le rapport rassemblant les différentes contributions servira de document de référence pour la réunion et nous aidera à concevoir le programme.

Les invités qui prévoient d'assister à la réunion, que ce soit de manière virtuelle ou en personne, sont priés de s'inscrire avant le **11 mai 2023** à l'aide du lien suivant : <https://indico.un.org/event/1002159/> ; seuls les participants inscrits auront accès à la réunion. Les participants sont priés d'indiquer s'ils ont l'intention de participer en ligne ou en personne.

Veillez trouver quelques liens avec des instructions sur :

- 1) Comment créer un compte indico : <https://www.youtube.com/watch?v=GeZuft5xQ4U>
- 2) Comment s'inscrire à une réunion en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=WaEj3hShn6U>

Les participants provenant de pays en transition (économique) et de pays en développement et remplissant les conditions requises peuvent demander une aide financière afin de faciliter leur participation à la réunion à l'aide du formulaire joint au courriel d'invitation. Les demandes d'aide financière devront être soumises au secrétariat de la CEE-ONU (john.sasuya@un.org) dans les plus brefs délais et **le 14 avril 2023 au plus tard**. Aucune demande ne sera acceptée passé ce délai.

Pour les personnes qui envisagent de se joindre à la réunion de manière virtuelle, veuillez noter que les informations de connexion ainsi que des informations supplémentaires concernant le fonctionnement de la plateforme virtuelle seront communiquées aux participants inscrits quelques jours avant la réunion.

La Suisse faisant partie de l'espace Schengen, le délai nécessaire à l'obtention d'un visa d'entrée peut s'étendre jusqu'à cinq semaines. Les participants devant obtenir un visa sont ainsi priés de soumettre leur inscription dans les plus brefs délais et d'entamer les procédures de demande de visa au moins quatre semaines avant la réunion. Le Secrétariat fournira aux participants une lettre d'invitation qui devra être utilisée pour présenter une demande de visa auprès du bureau consulaire suisse le plus proche. Pour demander des lettres de visa, veuillez contacter le Secrétariat dans les plus brefs délais. Vous pouvez également consulter le site Travelcheck du gouvernement suisse afin de vérifier quelles conditions s'appliquent à votre entrée en Suisse : <https://travelcheck.admin.ch/home>.

Avant la réunion, les participants sont priés d'obtenir un badge d'identification au bureau des cartes d'accès et d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé à la **Pregny Gate**, en face du Comité internationale de la croix rouge. Veuillez prévoir au mois de une heure à cet effet.



Des informations pratiques sur le Palais des Nations, ainsi que sur le transport et l'hébergement à Genève sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unece.org/practical-information-delegates>

Pour obtenir de l'aide concernant l'inscription et pour toute question liée à l'organisation, veuillez contacter M. John Sasuya : john.sasuya@un.org.

Pour toute question concernant le contenu de la réunion, veuillez contacter Mme Hanna Plotnykova : hanna.plotnykova@un.org (Secrétariat de la Convention sur l'eau) et M. Edouard Bionet : e.boinet@inbo-news.org (RIOB).